

Lettre agricole de la Baie de la Forêt - Concarneau

Lettre #5 - Janvier 2021

Groupe de concertation agricole du 23/09/2020



+ D'INFOS? CONTACTEZ:

Aurélie PROT,
aurelie.prot@cca.bzh

Coordinatrice agricole du Plan de Lutte contre les algues vertes.

L'étude d'un nouveau dispositif d'aide directe aux agriculteurs est lancée. Ce dispositif appelé paiement pour services environnementaux (PSE) est co-construit avec plusieurs agriculteurs du territoire, des experts et les financeurs. L'objectif est de reconnaître et de rémunérer les efforts effectués par les agriculteurs vis-à-vis de l'enjeu territorial, l'azote. Contrairement à d'autres dispositifs comme les MAE, il n'y a aucune pénalité. Si notre projet est retenu alors le dispositif sera testé après l'été auprès d'agriculteurs volontaires pendant 5 ans dans les 2 sous-bassins versants prioritaires, Lesnevard amont et Moros amont. Actuellement, plusieurs réunions de travail sont organisées jusqu'au printemps.

Prenez date les 11 et 12 février 2021: réunions d'information aux 90 agriculteurs des 2 sous-bassins versants prioritaires, Lesnevard amont et Moros amont.

Démo : Régénérer sa prairie sans la détruire



GreenMaster utilisé pour le sur-semis de prairie par l'entreprise Grandin.

Une prairie vieillissante ou sur-pâturée devient improductive. Si le labour est possible pour la renouveler, il entraîne des pertes d'azote importantes qui nuisent à la qualité de l'eau. « Comment l'éviter? » et « Si le labour est impossible, comment semer? »

Pratiquer le sur-semis de prairie est une solution qui permet de semer des graines d'espèces et de variétés d'intérêt qui vont régénérer la prairie sans la retourner, ni même la détruire, pour un coût modéré. Le lundi 21 septembre dernier, l'entreprise

GRANDIN est venue faire une démonstration à l'EARL du Vern sur deux de ses prairies: l'une vieille de 13ans et l'autre très abimée en raison de la présence de larves de hanneton. Florent Cotten de PATURESENS a expliqué l'intérêt de cette technique et les inconvénients. « *L'objectif est d'améliorer le rendement des prairies, sans avoir recours au labour.* » En parallèle Jérémie Puesch, agriculteur à Saint-Thurien a témoigné de l'acquisition du Green Master il y a déjà 1an. Il se dit satisfait de cet outil et réalise déjà quelques sur-semis chez des agriculteurs du secteur.

Deux mois plus tard, quels résultats? La réponse en photo.



16 octobre 2020



6 novembre 2020



13 novembre 2020



24 novembre 2020

Au cours des 2 mois passés, on peut conclure que les parcelles ayant reçu un sur-semis ont retrouvé une belle densité de couverture.

Boîte à outil du PLAV: Analyse de reliquats

Les campagnes de reliquats post-absorption et début drainage menées respectivement par la DDTM et la DRAAF sont terminées pour cette année. Plusieurs agriculteurs du territoire ont reçu les résultats et peuvent, par cet outil d'aide à la décision, adapter leur apport azoté.

Les résultats de reliquats ne sont pas toujours faciles à comprendre et à analyser vis-à-vis de ses pratiques. Un accompagnement est parfois nécessaire pour les comprendre et trouver une explication.

Nos accompagnements individuels à la gestion de l'azote permettent gratuitement de prendre le temps de la réflexion avec un des organismes de conseil agréés: BCELO, la Chambre d'Agriculture, Capinov-Eureden, le CER et COGEDIS (anciennement ALTEOR). C'est l'occasion de prendre du recul sur cer-

taines de vos pratiques agricoles et d'envisager des évolutions et des optimisations.

Ces journées d'accompagnements techniques dispensées par les organisations professionnelles agricoles sont financées dans leur intégralité dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes. Le financement intégral de ces accompagnements peut être l'occasion de renforcer le lien avec l'organisme de conseil habitué à l'exploitation ou au contraire de tester le regard neuf d'une autre structure.

Cet outil permet aux agriculteur-riche-s qui le souhaitent, de prendre du recul sur leurs pratiques habituelles, de tester des techniques innovantes, d'évaluer les conséquences de tel ou tel changement, ou encore d'anticiper la problématique environnementale dans l'élaboration d'un éventuel projet (bâtiment, agrandissement, installation, etc.).



Volet économique

Découverte des métiers verts

Afin d'accompagner le développement de la filière agricole, CCA verse une aide forfaitaire de 4000 € à toute première installation de jeunes agriculteurs sur le territoire de l'agglomération. Plus d'informations sur le site internet de CCA, rubrique « Un projet à financer ? »

Chaque année, CCA et les Rés'Agri Aven Laïta et Cornouaille mettent en œuvre l'action « Découverte des métiers verts ». L'objectif est de permettre aux collégiens du terri-

toire de découvrir le monde professionnel de l'agriculture de façon concrète, grâce aux agriculteurs qui proposent d'ouvrir les portes de leurs exploitations et de présenter leurs métiers, leurs passions, et ainsi, les aider dans leurs choix d'orientation. En 2021, ces rencontres se dérouleront en mars.

Plateforme Agrilocal

Le Conseil Départemental du Finistère anime une plateforme numérique, appelée Agrilocal, permettant de rapprocher les agriculteurs de la restauration collective. Grâce à un module original de géolocalisation automatique de

la filière, l'outil en ligne organise une liaison directe entre acheteurs publics (écoles, collèges, lycées, maisons de retraites, communes, communautés de communes, etc.) et fournisseurs d'un même bassin de vie. Afin de développer et promouvoir cet outil, CCA souhaite organiser, quand la situation sanitaire nous le permettra, une réunion d'informations à destination des agriculteurs. <https://www.agrilocal.fr/>

Contact: Marie Wawrzyniak, chargée de développement économique CCA marie.wawrzyniak@cca.bzh

Aurélie PROT, coordinatrice agricole
Mélanie BRANELLEC, animatrice
du SAGE Sud Cornouaille

Concarneau Cornouaille Agglomération
1, rue Victor Schoelcher 29186 Concarneau
Tél. 02 30 97 06 69
www.sage-sud-cornouaille.fr



Volet investissement

Les aides à l'investissement matériel ouvrent à partir du 4 janvier 2021. Vous trouverez les informations sur les matériels éligibles et sur les modalités dépôt de dossier sur le site de [franceAgriMer](http://franceAgriMer.fr).

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique>

Avec le soutien financier



Retrouvez l'historique des fiches agricoles

sur le site internet du SAGE - rubrique documentations :

<http://www.sage-sud-cornouaille.fr/documentations/lettre-dinformation/>